



PARTIE 1 – LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010.....	2
1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	2
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	2
3. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	3
4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	3
PARTIE 2 – L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010.....	4
1. L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS.....	4
... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT.....	4
2. LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2010.....	5
3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE 2010.....	6
4. LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 EN MOUVEMENTS RÉELS.....	8
4.1. La section de fonctionnement.....	8
4.2. La section d'investissement.....	9
PARTIE 3 – L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS.....	10
1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	10
1.1. Les dépenses.....	10
1.2. Les recettes.....	13
2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	18
2.1. Les dépenses d'investissement (hors dette bancaire et mouvements financiers).....	18
2.2. Les recettes (hors mouvements financiers).....	19
3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE.....	20
3.1. La dette.....	20
3.2. La trésorerie	21
3.3. Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768).....	21
PARTIE 4 – LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES.....	22
1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES.....	22
2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE.....	23
3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI.....	24

Introduction

Ce Compte Administratif conforte les lignes directrices de la stratégie financière adoptée par la Municipalité visant à accroître le rôle de grande métropole de Marseille.

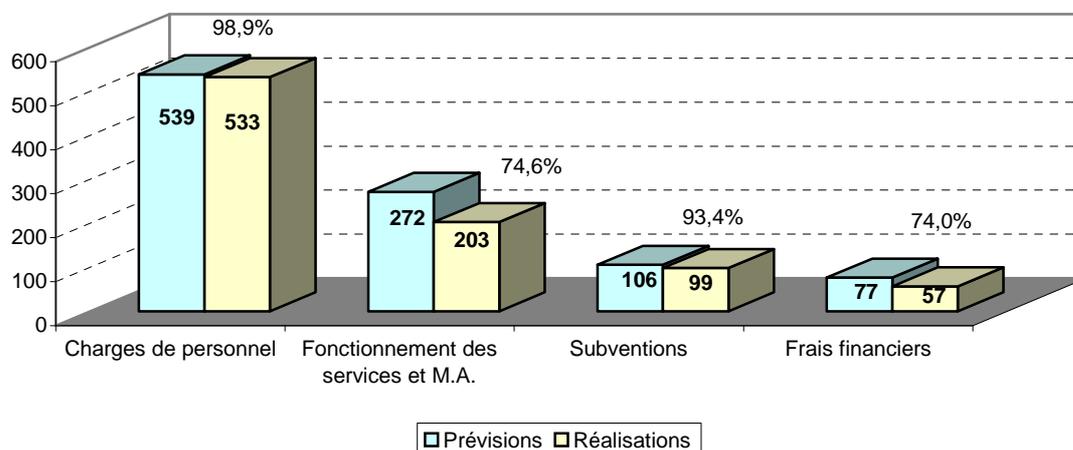
Il illustre parfaitement la devise de l'Exécutif consistant à investir pour moderniser et gagner encore en attractivité, dans le strict respect des grands équilibres financiers.

Ainsi, le Compte Administratif 2010 s'articule sur les bases suivantes :

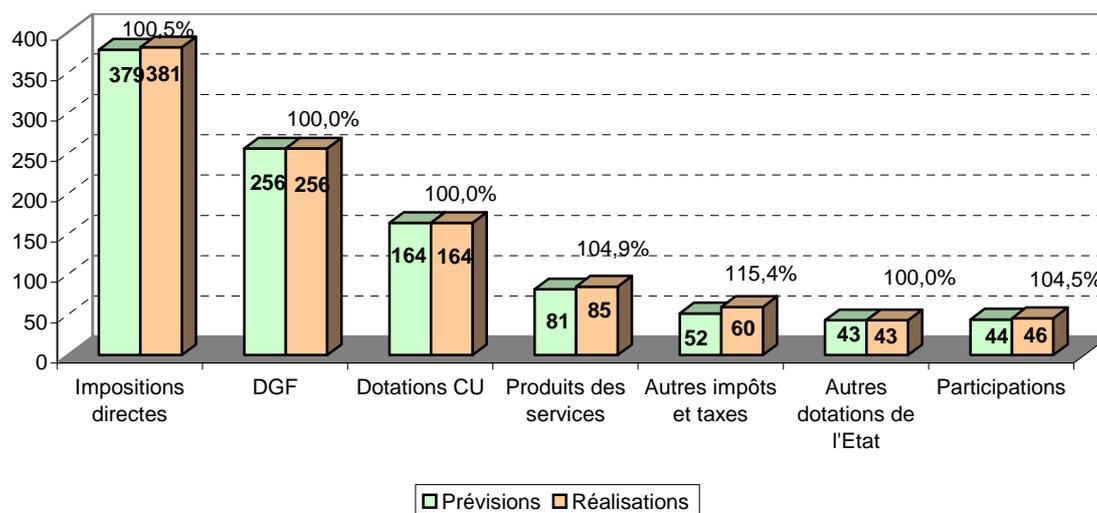
- maintien d'un haut niveau d'investissement, encore en progression par rapport à 2009,
- diminution des dépenses de fonctionnement, de près de 1 %, obtenue en diminuant les frais de fonctionnement des services et les frais financiers, tout en maîtrisant les charges de personnel (qui n'augmentent que de 0,35 % en un an),
- limitation du recours à l'emprunt, ce qui a permis de diminuer légèrement l'endettement.

PARTIE 1 - LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPE ADMINISTRATIF 2010

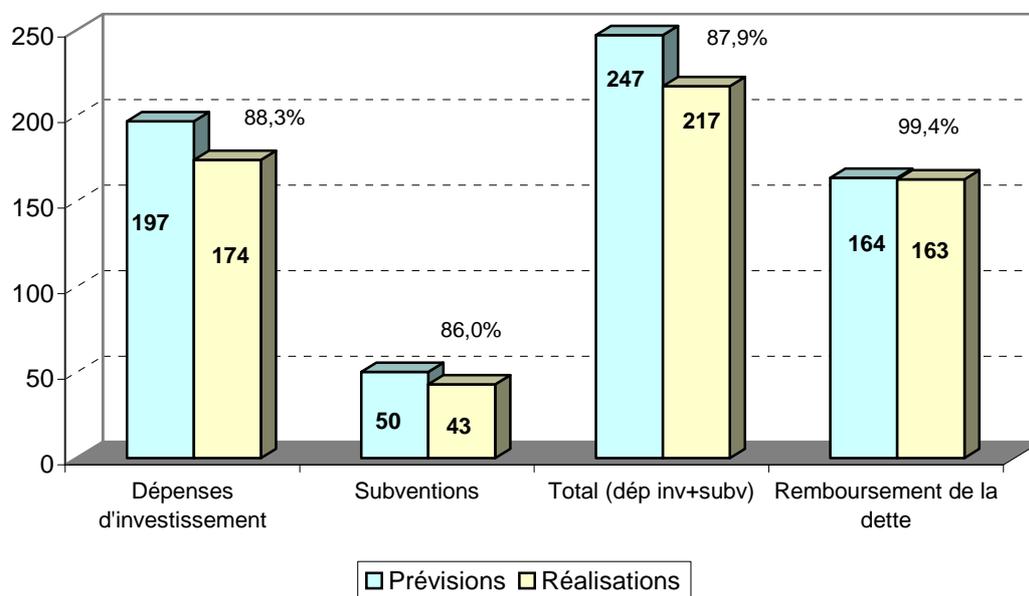
1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



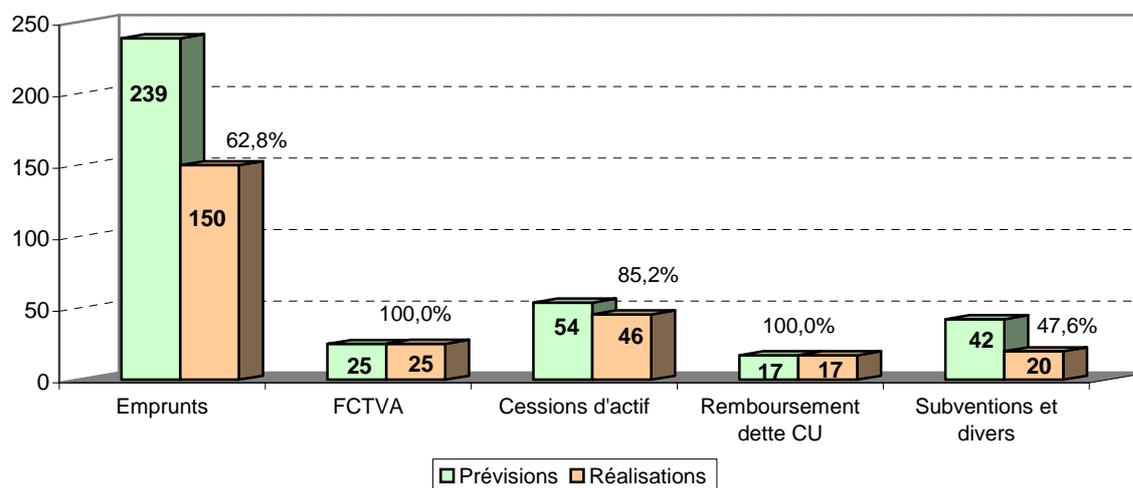
2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



3 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



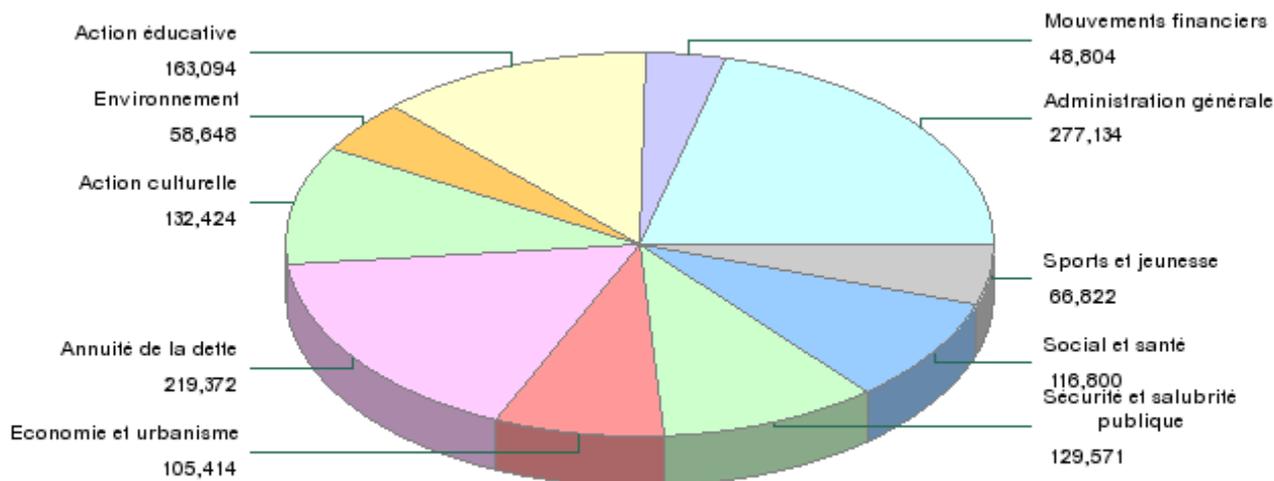
4 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



PARTIE 2 - L'ETUDE DES RESULTATS DEGAGES PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

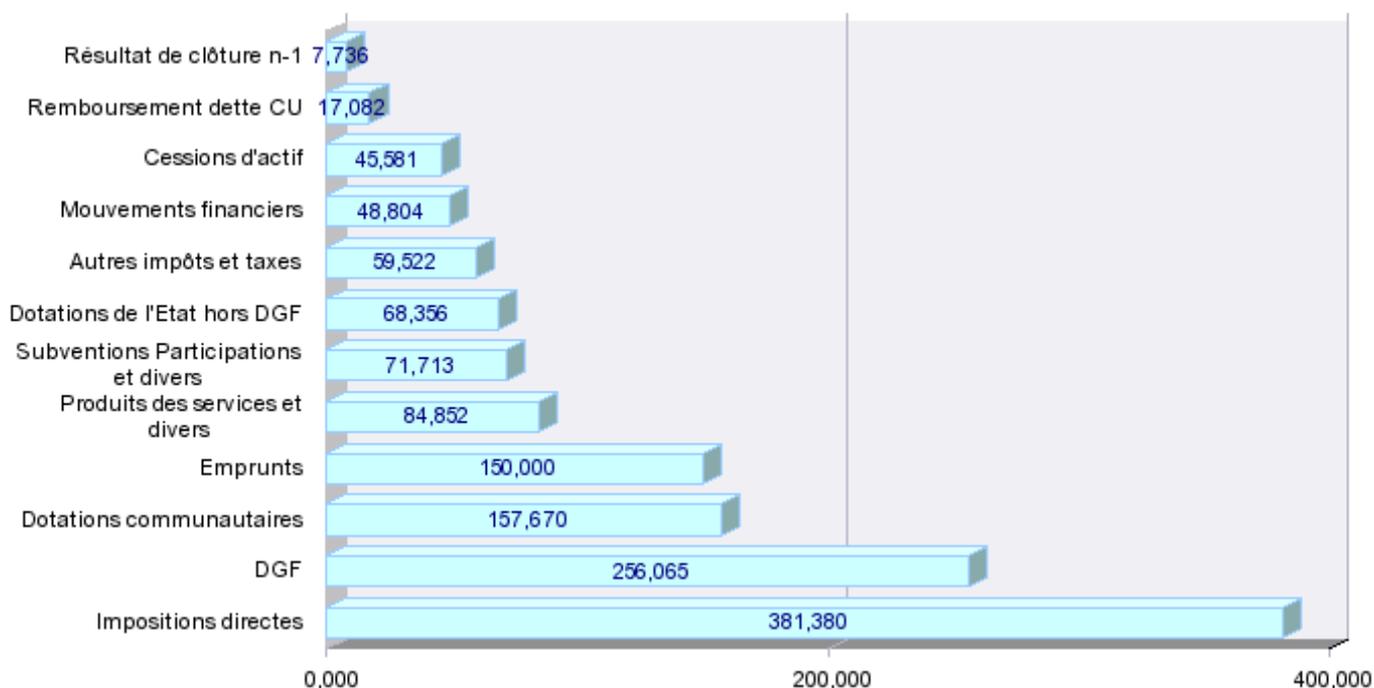
1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS ...

Le compte administratif, sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels hors restes à réaliser, s'élève en dépenses à 1 320 M d'€, réparties de la manière suivante :



...ET SES MOYENS DE FINANCEMENT

Les moyens de financement du compte administratif, pour l'ensemble des deux sections y compris le résultat de clôture, s'élèvent en recettes à 1 349 M d'€, réparties de la manière suivante :



2 - LA PRESENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2010

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES

		Produits des services	84,852
		Impositions directes	381,380
		Participations	45,636
		Dotations communautaires	163,861
Charges de personnel	532,760	Autres dotations de l'Etat	43,193
Fonctionnement des services	203,131	Dotation Globale de Fonctionnement	256,065
Subventions	98,655	Cessions d'actif	45,581
Frais financiers	56,653	Autres taxes et impôts	59,522
DEPENSES DE L'EXERCICE	891,199	RECETTES DE L'EXERCICE	1 080,090

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

Cessions d'actif	59,402	Cessions d'actif	13,822
Dotations aux amortissements et provisions	65,452	Subventions d'investissement transférées	0,378
OPERATIONS D'ORDRE	124,854	OPERATIONS D'ORDRE	14,200
TOTAL DES DEPENSES	1 016,052	Excédent de fonctionnement reporté 2009	98,062
		TOTAL DES RECETTES	1 192,353
		Excédent de fonctionnement 2010	176,301

INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES

Dépenses d'investissement	174,087	Emprunts	150,000
Mouvements financiers	48,804	F.C.T.V.A.	25,162
Remboursement de la dette	162,719	Mouvements financiers	48,804
Subventions	43,062	Remboursement dette CU	17,082
DEPENSES DE L'EXERCICE	428,672	Subventions et divers	19,887
		RECETTES DE L'EXERCICE	260,935

OPERATIONS PATRIMONIALES

Opérations patrimoniales	17,115	Opérations patrimoniales	17,115
--------------------------	--------	--------------------------	--------

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

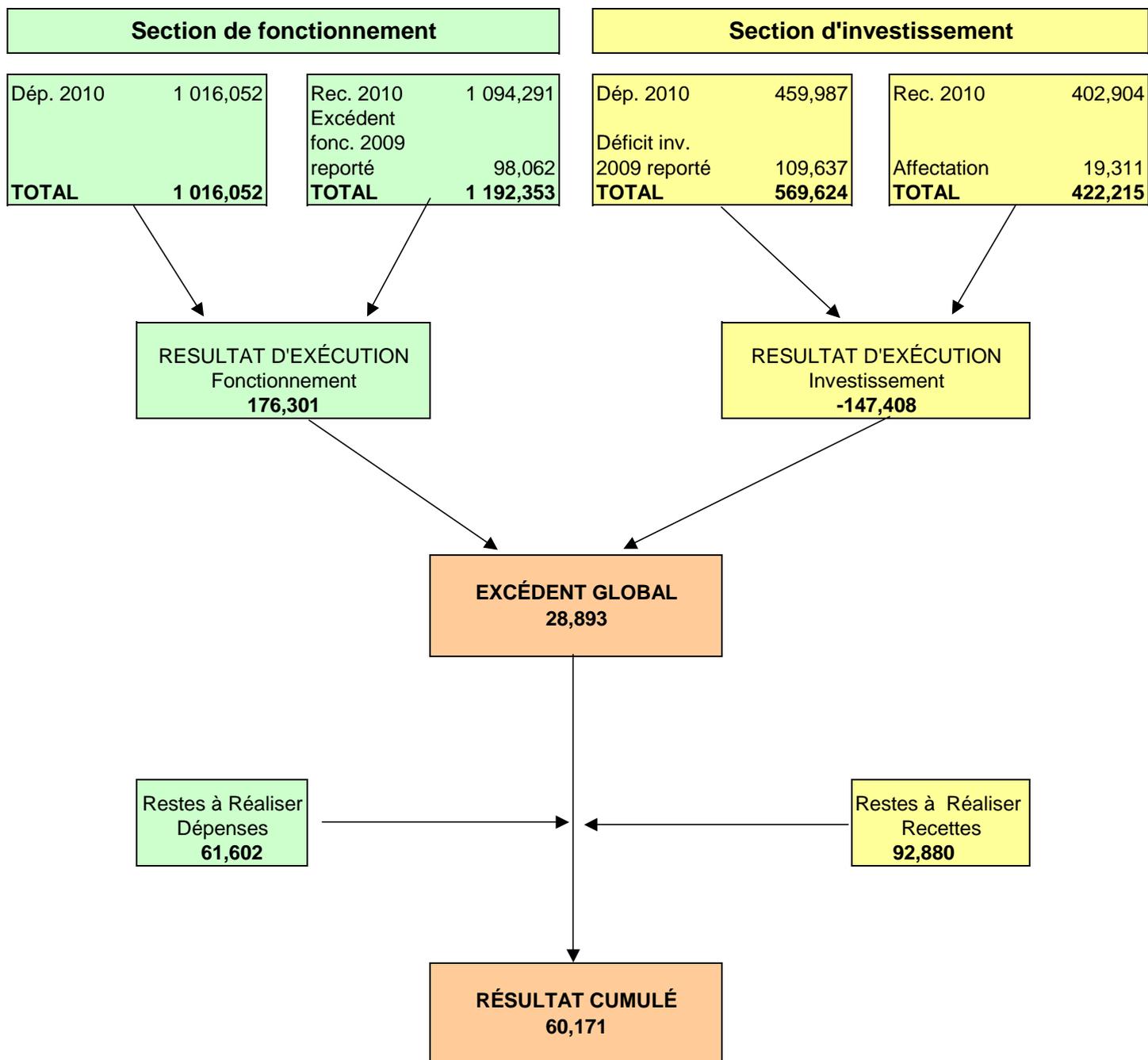
Cessions d'actif	3,822	Amortissements et provisions	65,452
Subventions d'investissement transférées et divers	0,378	Cessions d'actif	59,402
OPERATIONS D'ORDRE	14,200	OPERATIONS D'ORDRE	124,854
Déficit d'investissement reporté 2009	109,637	Affectation du résultat	19,311
TOTAL DES DEPENSES	569,622	TOTAL DES RECETTES	422,214
Déficit d'investissement 2010	147,408		

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 585,674	TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 614,567
-----------------------------------	------------------	-----------------------------------	------------------

EXCEDENT GLOBAL 28,893

3 LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE



En 2010, la section d'investissement, après report du déficit 2009, soit 109,637 M d'€, présente un résultat d'exécution négatif de 147,409 M d'€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2009, soit 98,062 M d'€, augmenté du résultat de l'exercice 2010 (78,239 M d'€), affiche un excédent de 176,301 M d'€. Avant restes à réaliser, l'excédent global du Compte Administratif 2010 s'élève donc à 28,893 M d'€.

La prise en compte des dépenses engagées non mandatées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre (soit 61,602 M d'€ en fonctionnement) et des recettes certaines dont le titre n'a pas été émis à l'issue de l'exercice (soit 92,880 M d'€ en investissement) permet d'établir un résultat cumulé 2010 excédentaire à 60,170 M d'€. Ces restes à réaliser concernent les postes suivants :

⇒ **en dépenses de fonctionnement :**

- le contingent d'aide sociale	29,484 M d'€
- le fonctionnement des Services	27,150 M d'€
- les subventions de fonctionnement	4,657 M d'€
- le personnel	0,311 M d'€

⇒ **en recettes d'investissement :**

- les subventions à percevoir	14,683 M d'€
- les emprunts restant à réaliser	75,000 M d'€
- les créances à l'égard des tiers	3,197 M d'€

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2011 compte tenu des dépenses réalisées.

La Ville a souscrit des contrats pour couvrir le report d'emprunt. Ils seront mobilisés en fonction des besoins de trésorerie de la Ville, mais limités au minimum afin de maintenir une trésorerie zéro.

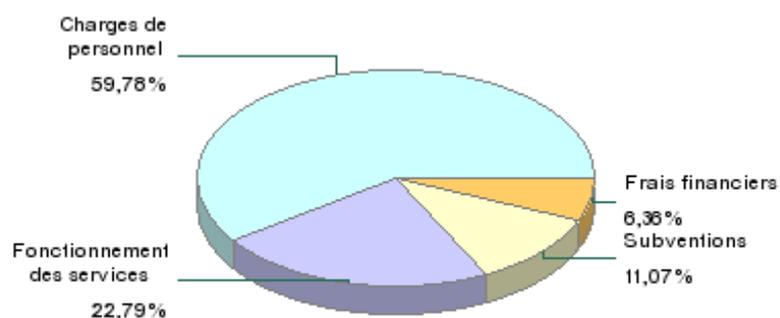
Les créances à l'égard des tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défallants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

4 - LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 EN MOUVEMENTS REELS

4 - 1 - La section de fonctionnement

4 - 1 - 1 - Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

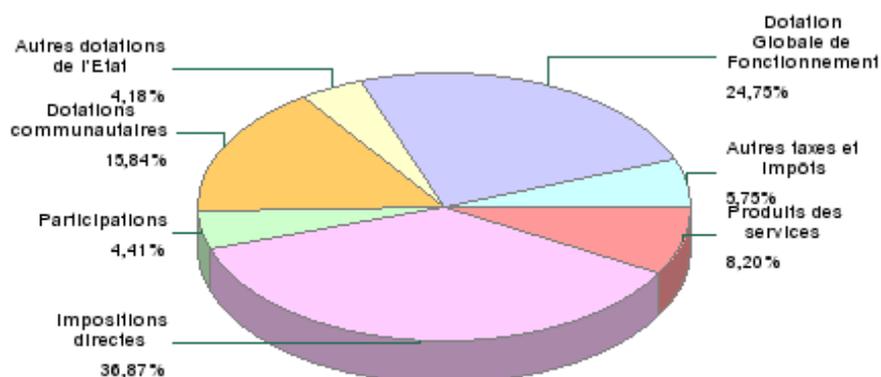


Charges de personnel	532,760
Fonctionnement des services	203,131
Subventions	98,655
Frais financiers	56,653
	891,199

4 - 1 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

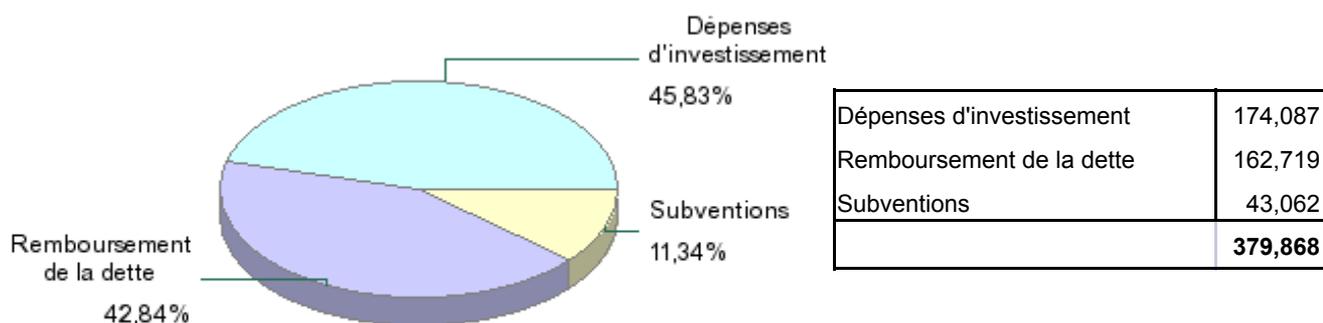
Autres taxes et impôts	59,522
Dotations Globales de Fonctionnement	256,065
Autres dotations de l'Etat	43,193
Dotations communautaires	163,861
Participations	45,636
Impositions directes	381,380
Produits des services	84,852
	1 034,509



4 - 2 - La section d'investissement

4 - 2 - 1 - Les dépenses

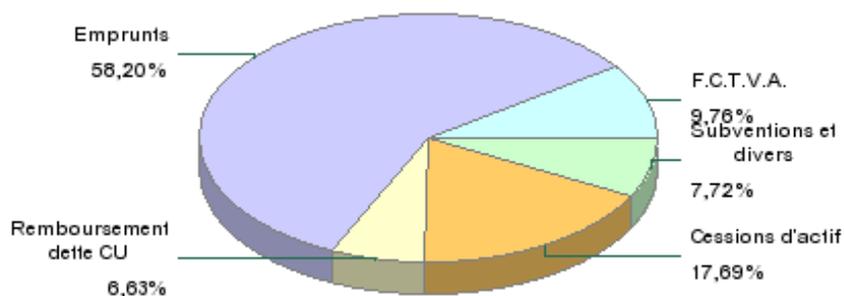
Les dépenses réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :



4 - 2 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

F.C.T.V.A.	25,162
Emprunts	150,000
Remboursement dette CU	17,082
Cessions d'actif	45,581
Subventions et divers	19,888
	257,713



1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 891,199 M d'€, diminuent de près de 1 % par rapport à 2009. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2009	CA 2010	Variation
Charges de personnel	530,912	532,760	0,35%
Fonctionnement des Services	194,687	190,995	-1,90%
Dotations aux arrondissements	11,940	12,136	1,64%
Subventions	93,774	98,655	5,21%
Frais financiers	68,710	56,653	-17,55%
TOTAL	900,023	891,199	- 0,98 %

1.1.1. Les charges de personnel

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel s'établit à 98,87 % sur 532,760 M d'€, soit un taux légèrement inférieur à celui du CA 2009 (99,73 %).

Au 31 décembre 2010, l'effectif du personnel permanent totalisait 11 636 agents contre 11 695 au 31 décembre 2009 (y compris les 236 vacataires de l'éducation intégrés à temps non complet), soit une diminution de 0,51 %.

La progression globale des charges de personnel s'établit à + 0,35 % (soit 1,847 M d'€) au regard de l'exercice 2009. Cette évolution résulte des variations sur les différentes composantes de ce poste budgétaire.

► Personnel permanent : 415,796 M d'€, soit + 0,81 %

La progression est inférieure à l'inflation, le principal facteur d'évolution étant l'intégration de 236 vacataires affectés à l'éducation et à la petite enfance au cours du dernier trimestre 2010.

Sans cette mesure exceptionnelle, l'évolution serait encore moindre, ce qui témoigne des efforts importants accomplis sur cet exercice pour la maîtrise des effectifs.

Cette rigueur a permis de contenir la progression de la masse salariale à 0,81 %. Celle-ci est liée aux facteurs structurels d'évolution tels que le GVT.

► Personnel non permanent : 24,403 M d'€, soit – 7,84 %

Cette diminution significative est la résultante de plusieurs évolutions constatées sur les postes qui regroupent :

- les vacataires de l'éducation, de la petite enfance et les saisonniers affectés à divers services, dont le budget réalisé de 3,009 M d'€ diminue de 2,617 M d'€ (soit - 46,52 %) compte tenu du basculement en cours d'exercice vers le personnel permanent des vacataires de l'éducation et la petite enfance (cf supra),
- les personnels contractuels du Service des Musées, dont le budget réalisé de 0,444 M d'€, diminue de 0,096 M d'€ (soit - 17,85 %) par rapport au CA 2009,
- les vacataires des Mairies de Secteur, dont le budget réalisé de 5,071 M d'€ augmente de + 0,481 M d'€ (soit + 10,47 %) par rapport au CA 2009,
- les personnels contractuels du Bataillon de Marins-Pompiers, dont le budget réalisé de 1,855 M d'€ augmente de 0,194 M d'€ (soit + 11,65 %) par rapport au CA 2009.

► Charges communes : 17,672 M d'€, soit - 2,55 %

Sous ce libellé sont regroupés les frais de personnel assimilés imputés sur le budget de la DRH pour les titres restaurant, les titres de transport du personnel, le fonds de compensation au supplément familial, les participations aux mutuelles, les allocations chômage ainsi que les frais d'examens médicaux ou de type « pharmacie et médecine du travail ».

La diminution est principalement liée à deux postes budgétaires :

- d'une part les titres restaurant, avec - 0,568 M d'€ au regard du réalisé 2009 (soit - 4,26 %) du fait d'un glissement de charge sur 2011,
- d'autre part les frais liés aux pensions d'invalidité et capital décès, - 0,221 M d'€, au regard du réalisé 2009 (soit - 44,25 %).

► Personnel extérieur : 74,889 M d'€, soit + 1,41 %

Il s'agit essentiellement de l'augmentation de + 1,24 % des frais de personnel remboursés à l'État pour le Bataillon de Marins-Pompiers (98,65% de la dépense du poste « personnels extérieurs » en 2010).

1.1.2. Le fonctionnement des Services

	CA 2009	CA 2010	Variation
Charges exceptionnelles	6,705	6,185	- 7,75 %
Dépenses courantes de fonctionnement	172,581	169,281	- 1,91 %
Rémunération au concessionnaire pluvial	15,401	15,529	0,83 %
TOTAL	194,687	190,995	- 1,90 %

Ce poste qui comporte l'ensemble des dépenses courantes des Services s'est exécuté à 83,04 %, soit légèrement moins qu'en 2009 et diminue globalement de 1,90 %. L'effort de gestion de la part des Services a porté ses fruits et l'on constate un bon nombre de postes de dépenses maîtrisés alors que d'autres, plus contraints, sont en augmentation.

Ainsi,

- les loyers : + 1,238 M d'€, notamment avec la location de nouveaux locaux,
- le contentieux OTV : + 1,750 M d'€,
- la contribution obligatoire aux écoles privées : + 1,324 M d'€,
- le gardiennage : + 1,259 M d'€,
- les énergies : + 0,437 M d'€ pour remplacement de matériel obsolète par du matériel plus performant afin de préparer les futures économies d'énergie,
- les fournitures scolaires : + 0,625 M d'€ en raison d'un report de l'exercice antérieur,
- la maintenance : + 1,003 M d'€.

Certaines évolutions en hausse peuvent être le résultat du chevauchement des exercices ou du décalage entre l'engagement et le mandatement ; il ne s'agit donc pas forcément d'augmentations.

De même, certaines évolutions en baisse peuvent être le résultat d'un paiement différé sur l'exercice suivant :

- les frais de télécommunications : - 0,809 M d'€,
- les transports collectifs : - 0,507 M d'€,
- l'entretien et les réparations : - 1,020 M d'€.

Des économies ont été constatées sur des postes comme les combustibles, l'habillement, les licences informatiques, les carburants, les produits d'entretien.

1.1.3. Les dotations aux Mairies d'arrondissements

Les dotations financières allouées aux Mairies d'Arrondissements pour leur fonctionnement ont augmenté de 1,64 % en 2010 (12,136 M d'€ contre 11,940 M d'€ en 2009), résultat de la variation de l'inventaire des équipements transférés, de la prise en compte du recensement 2006 et de l'application d'un taux d'inflation prévisionnel de 2 % lors du Budget Primitif.

1.1.4. Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2009	CA 2010	Variation
Subventions de fonctionnement	93,444	98,381	5,28 %
Subventions en annuités	0,330	0,274	- 16,97 %
TOTAL	93,774	98,655	5,21 %

Les subventions de fonctionnement prévues ont été réalisées au cours de l'exercice à 93,33 %. Les principales évolutions se concentrent sur les actions suivantes:

- les crèches et haltes-garderies en raison du mandatement décalé et de l'augmentation du nombre de places : + 0,697 M d'€,
- la prévention de la délinquance : + 0,406 M d'€,
- la nouvelle DSP du château de la Buzine : + 0,400 M d'€,
- les actions menées en matière de politique de la Ville : + 0,342 M d'€,
- la subvention au Palais Omnisports Marseille Grand Est : + 2,060 M d'€,
- la préparation du prochain Forum Mondial de l'Eau : + 1,000 M d'€,
- l'Office du Tourisme : + 0,300 M d'€,
- la nouvelle subvention exceptionnelle pour le CPEM : + 0,262 M d'€

1.1.5. Les frais financiers

L'ensemble des frais financiers s'établit à 56,653 M d'€ en 2010. Ce montant intègre les intérêts courus non échus (ICNE) évalués à - 3,330 M d'€, qui sont comptabilisés en opération réelle depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'évolution des intérêts de la dette hors ICNE est en diminution de 11,916 M d'€, soit - 16,70 %, passant de 71,340 M d'€ en 2009 à 59,424 M d'€ en 2010.

Cette diminution résulte de deux éléments : d'une part la baisse importante des taux monétaires, débutée en octobre 2008 (ainsi le principal taux directeur de la Banque Centrale Européenne est resté stable à 1 % pendant toute l'année 2010) et d'autre part les taux long terme qui ont, eux aussi, connu une forte diminution en 2010, passant sous la barre des 3 % à 15 ans.

1.2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 034,509 M d'€, soit une augmentation de 4,07 % par rapport au CA 2009 à périmètre équivalent (hors cessions d'actifs).

	2009	2010	Variation
Dotation Globale de Fonctionnement	249,829	256,065	2,50 %
Dotation forfaitaire	195,217	195,767	0,28 %
D S U C S	39,97	44,267	10,76 %
DNP	14,552	15,952	9,62 %
DGF permanents syndicaux	0,093	0,079	- 15,34 %
Autres dotations de l'État	42,430	43,193	1,80 %
Compensation TH et foncier bâti	27,015	28,634	5,99 %
Autres compensations et péréquations	12,227	11,416	- 6,63 %
Dotation Générale de Décentralisation	2,880	2,879	- 0,04 %
Dotation Spéciale « Instituteurs »	0,308	0,264	- 14,42 %
Dotations communautaires	163,861	163,861	0,00 %
Attribution de compensation	157,670	157,670	0,00 %
Dotation de solidarité communautaire	6,191	6,191	0,00 %
Participations	38,199	45,636	19,47 %
Participations de fonctionnement	38,038	45,636	19,97 %
Participations en annuités	0,161	0,000	- 100,00 %
Sous-total ressources externes :	494,319	508,755	2,92 %
Impôts et taxes	414,077	440,902	6,48%
Impositions directes	360,168	381,380	5,89%
Autres impôts et taxes	52,02	57,560	10,64%
Rôles supplémentaires	1,885	1,962	4,13%
Produits des services	85,676	84,852	- 0,96 %
Produits des services et du domaine	42,288	42,435	0,35 %
Autres produits de gestion courante	32,704	35,969	9,98 %
Produits financiers	7,791	3,932	- 49,53 %
Produits exceptionnels	1,716	1,496	12,82 %
Atténuations de charges	1,176	1,020	- 13,26 %
Sous-total ressources internes :	499,753	525,755	5,20 %
TOTAL	994,072	1 034,509	4,07 %

1.2.1. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

► La dotation forfaitaire

Elle augmente de 0,28 % avec un montant notifié de 195,767 M d'€ conforme à l'estimation du budget primitif 2010 qui résultait d'une évolution différenciée selon les composantes :

⇒ **la dotation de base** : 111,761 M d'€ progresse de 1,98 % en fonction du taux d'évolution retenu en 2010 par le CFL soit + 0,45 % auquel s'ajoute la variation résultant de l'augmentation de la population,

⇒ **la dotation de superficie** : 0,077 M d'€ progresse de 0,45 % en fonction du taux d'évolution retenu en 2010 par le CFL,

⇒ **la compensation de baisse de DCTP** : 4,209 M d'€ diminue de 0,30 %, selon la décision du CFL qui avait choisi de porter son évolution à 50 % du taux d'évolution de la DGF,

⇒ **la dotation de garantie** : 79,219 M d'€ enregistre cette année encore une baisse de 2 % soit une perte de 1,627 M d'€ en fonction des dispositions de la loi de finances pour 2010.

► La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale

L'État a abondé l'enveloppe DSU de 70 M d'€ à répartir entre les 250 premières villes éligibles à cette dotation. Marseille située au 232^{ème} rang a donc bénéficié d'une augmentation de 10,76%, soit + 4,300 M d'€, contre 2 % l'année précédente, portant son montant à 44,267 M d'€.

► La dotation nationale de péréquation

Elle augmente de 9,62 % contre 2,97 % en 2009, soit + 1,400 M d'€, passant de 14,552 M d'€ en 2009 à 15,952 M d'€ en 2010.

► La DGF des permanents syndicaux

Cette dotation est fonction du personnel mis à disposition des organisations syndicales. En 2010, elle diminue de 15,87 %, passant de 0,093 M d'€ en 2009 à 0,079 M d'€ en 2010.

1.2.2. Les autres dotations de l'État

► La compensation TH et foncier bâti

Pour 2010, son montant s'élève à 28,634 M d'€, soit une augmentation de 5,99 % par rapport à 2009.

► Les autres compensations et péréquations

Ce poste enregistre au global une perte de 0,810 M d'€ sur les principales dotations suivantes:

⇒ **la dotation de compensation de la taxe professionnelle** : 9,945 M d'€ est restée la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2010. Pour Marseille elle diminue de 9,06 %, soit une perte de 0,991 M d'€,

⇒ **la dotation de développement urbain (DDU)** : cette dotation a été créée par la loi de finances 2009 pour aider les villes à financer des projets d'aménagement et de développement urbains. La Ville de Marseille a perçu pour son budget de fonctionnement 0,452 M d'€ en 2010 contre 0,526 M d'€ en 2009,

⇒ **la dotation de recensement et la compensation à la baisse des droits de mutation** : ces dotations diminuent de 4,44 % passant de 0,274 M d'€ en 2009 à 0,262 M d'€ en 2010,

⇒ **la compensation à la suppression de la taxe sur les appareils automatiques** : cette taxe étant basée sur le produit 2006 de la taxe sur les spectacles, elle s'établit pour 2010 au même montant que les exercices précédents soit 0,300 M d'€,

⇒ **la dotation pour les titres sécurisés** : elle est versée aux communes qui se sont équipées de stations d'enregistrement de demandes de passeports biométriques. Cette indemnité évolue de 153,36 % soit + 0,215 M d'€ passant de 0,140 M d'€ en 2009 à 0,355 M d'€ en 2010 du fait notamment du doublement tarifaire consenti par l'État ainsi qu'une participation exceptionnelle pour l'aménagement des Bureaux Municipaux de Proximité nécessité par cette nouvelle compétence.

► La Dotation Générale de Décentralisation

La DGD reste stable passant de 2,880 M d'€ en 2009 à 2,879 M d'€ en 2010, confirmant de ce fait le gel annoncé des dotations de l'État pour la période 2011-2014.

► La Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)

La baisse récurrente de la DSI, de - 0,044 M d'€ en 2010, soit - 14,42 %, résulte de l'extinction progressive du corps des instituteurs intégré dans le corps des professeurs des écoles, catégorie n'ouvrant plus droit à logement de fonction.

1.2.3. Les dotations communautaires

► L'attribution de compensation

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'attribution de compensation reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

► La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La dotation 2010 reste figée à 6,191 M d'€.

1.2.4. Les participations

Ce poste enregistre une hausse de 19,47 % (+ 7,437 M d'€) passant de 38,199 M d'€ en 2009 à 45,636 M d'€ en 2010, du fait notamment :

- | | |
|---|---------------|
| – de la participation exceptionnelle de l'État pour le fonctionnement du BMP : | + 5,000 M d'€ |
| – de la participation de la CAF pour les crèches : | + 0,843 M d'€ |
| – d'un reliquat 2009 sur la mise à disposition du BMP sur le Grand Port bassin Est : | + 0,833 M d'€ |
| – d'un reliquat 2009 versé par la CAF sur les activités de loisirs des Mairies de Secteur : | + 0,681 M d'€ |
| – d'une subvention de l'Europe pour l'opération « entreprendre à parts égales à Marseille » : | + 0,187 M d'€ |
| – des participations de l'État pour les OPAH : | + 0,175 M d'€ |

1.2.5. Les impôts et taxes

► Les impositions directes

Les impôts perçus par la Ville de Marseille (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) connaissent une progression de 5,89 %, soit + 21,212 M d'€ entre 2009 et 2010, passant de 360,168 M d'€ à 381,380 M d'€.

Cette évolution est le résultat cumulé de plusieurs facteurs :

⇒ l'actualisation forfaitaire des bases, grâce à un coefficient d'actualisation de 1,012 (soit 1,2 %), voté en loi de finances pour 2010,

⇒ la variation de la matière imposable (hors actualisation forfaitaire), soit + 1,65 % (avec, notamment, une progression de 2 % de la base de taxe d'habitation, 1,3 % de la base du foncier bâti et - 5,6% de la base pour le foncier non bâti),

⇒ l'augmentation de + 2,90 % du taux de chacune des trois taxes.

Les dégrèvements consentis sur la taxe d'habitation pour les logements demeurés vacants ont fait l'objet d'une retenue de 0,350 M d'€.

Les rôles supplémentaires progressent de 4,13 %, passant de 1,885 M d'€ en 2009 à 1,962 M d'€ en 2010.

► Les autres impôts et taxes

Le gain de + 5,536 M d'€ soit + 10,64 % constaté sur ce poste résulte notamment de la reprise des transactions immobilières engendrant une croissance des droits de mutation de + 5,434 M d'€.

	2009	2010	Variation
Taxe sur certaines fournitures d'électricité	13,041	13,198	1,21 %
Taxe additionnelle aux droits de mutation	21,893	27,327	24,82 %
Taxe sur la publicité	3,328	3,205	-3,69 %
Taxe de séjour	1,754	1,788	1,94 %
Taxes funéraires	1,379	1,433	3,91 %
Taxes diverses	10,630	10,609	- 0,20 %
TOTAL	52,024	57,560	10,64 %

1.2.6. Les produits des services

Ce poste qui atteint 84,852 M d'€ est en diminution de 0,823 M d'€, soit - 0,96 % avec des variations contrastées selon les types de produits.

► Les « produits du service et du domaine »

La relative stabilité de ce poste, + 0,35 %, soit + 0,147 M d'€, s'explique notamment par :

⇒ **des baisses dues :**

- à la fin du rattrapage des remboursements de la taxe foncière par la CU pour les équipements transférés : - 2,458 M d'€
- au retard pris sur le remboursement par le SMUR des frais de transports par ambulance au domicile des personnes : - 0,670 M d'€
- à baisse des recettes de la billetterie des musées (en 2010, pas de grande exposition) : - 0,403 M d'€
- à une baisse due à la crise des droits d'emplacement (réduction du nombre de bulles de vente immobilière), à l'exonération des commerçants riverains des travaux de Prado Sud : - 0,359 M d'€

⇒ et des hausses provenant :

- du produit des horodateurs :	+ 1,229 M d'€
- de la régularisation 2009 de la convention CU pour la mutualisation de la téléphonie :	+ 0,973 M d'€
- du produit de la fourrière automobile :	+ 0,691 M d'€
- de la convention « Allô Mairie » avec la CU :	+ 0,598 M d'€
- du produit des concessions :	+ 0,445 M d'€
- du remboursement de litiges par les compagnies d'assurance :	+ 0,402 M d'€
- du remboursement des mises à disposition de personnel auprès de divers organismes :	+ 0,294 M d'€

► Les « autres produits de gestion courante »

Ce poste enregistre une augmentation de 9,98 % (+ 3,265 M d'€). Il passe de 32,704 M d'€ en 2009 à 35,969 M d'€ en 2010, grâce notamment :

- au reversement de l'excédent du budget annexe du Pôle Média Belle-de-Mai :	+ 2,100 M d'€
- au produit des baux (et notamment celui de l'hôtel-Dieu) :	+ 1,302 M d'€
- aux loyers du pôle technologique de Château-Gombert :	+ 0,201 M d'€
- aux résultats positifs du Dôme et du palais des sports :	+ 0,168 M d'€

► Les « produits financiers »

Sur ce poste, qui passe de 7,791 M d'€ en 2009 à 3,932 M d'€ en 2010, se constate une baisse de 49,53 % (- 3,859 M d'€) due notamment :

- au swap lié à l'émission obligataire de 1999 qui avait généré un fort produit en 2009 :	- 2,643 M d'€
- à la diminution du remboursement de la quote-part d'intérêts de la dette par la Communauté Urbaine :	- 0,971 M d'€
- à la réduction des dividendes d'actions Sogima :	- 0,111 M d'€

► Les « produits exceptionnels »

La nature même de ces produits se traduit par une fluctuation irrégulière de leurs résultats : - 12,82 %, soit - 0,220 M d'€ (1,496 M d'€ en 2010 contre 1,716 M d'€ en 2009).

► Les « atténuations de charges »

Le montant de ces recettes varie selon les réajustements de dépenses réalisés au cours de l'exercice. En 2010, il est de 1,020 M d'€ contre 1,176 M d'€ en 2009, soit une diminution de 13,26 % (- 0,156 M d'€).

2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les dépenses d'investissement (hors dette bancaire et mouvements financiers)

Les dépenses réelles d'investissement du budget principal s'élèvent à 217,148 M d'€. Elles sont en augmentation de 4,16 % par rapport au volume 2009, année du plan de relance de l'économie et sont le témoignage du soutien renouvelé de la Municipalité en faveur de l'essor de Marseille.

	CA 2009	CA 2010	Variation
Subventions d'équipement	33,597	43,062	28,17 %
Dépenses directes	174,885	174,087	- 0,46 %
TOTAL	208,482	217,148	4,16 %

2.1.1. Les opérations réelles

Il s'agit des dépenses programmées et non programmées.

► Les dépenses programmées : 213,959 M d'€

Elles atteignent un taux d'exécution de 95 % et se répartissent ainsi :

- opérations à programmes annuels : 42,953 M d'€,
- opérations individualisées : 171,006 M d'€.

En voici quelques exemples non exhaustifs démontrant la diversité des réalisations municipales.

	Programmé (en euros)	Mandaté (en euros)	Taux d'exécution
PRI Thubaneau - Mémorial de la Marseillaise	1 269 019,55	1 269 019,12	100 %
Palais Longchamp - Restauration des façades du musée des Beaux-Arts	3 623 047,38	3 622 217,96	100 %
Cité des Arts de la Rue - Études et travaux	4 114 038,48	4 109 535,60	100 %
Silo d'Arenc	11 735 728,02	11 735 727,55	100 %
Réhabilitation du Centre Équestre Pastré	712 555,44	712 547,25	100 %
Système d'information communication du BMP Projet Mistral	646 819,97	646 817,40	100 %
Caserne BMP Valbarelle - Matériels	688 820,61	688 815,99	100 %
Rénovation du stade Roger Couderc	2 324 566,25	2 324 519,29	100 %
Aide à l'accession à la propriété - Chèque Premier Logement	3 017 220,16	3 012 800,00	100 %
Remise aux normes du stade des Caillols - Études et travaux	1 033 848,40	1 019 165,31	99 %
Restructuration maternelle Saint-Vincent de Paul - Études et travaux	1 232 685,15	1 216 204,05	99 %
Maternelle Rue Barthélemy - Création de 7 classes préfabriquées	2 582 876,45	2 563 738,60	99 %
ANRU - Construction du Centre social Saint-Mauront - Études et travaux	2 099 190,63	2 083 506,40	99 %
Groupe scolaire Allée des Pins - Remplacement de préfabriqués	292 987,37	291 244,02	99 %
Mise en lumière Éclairage Public	1 130 403,43	1 087 594,85	96 %
GPV - Création du Conservatoire National des Arts et Métiers	2 030 081,47	1 921 047,11	95 %
Parc balnéaire du Prado - Rénovation paysagère	221 545,00	207 732,88	94 %
Groupe scolaire Saint-André la Bricarde - Rénovation des façades - Création d'un self-service	531 901,00	489 555,70	92 %
ALSH Saint-Joseph - Conformité cuisine	330 000,00	276 128,84	84 %
Axe ferroviaire Aix-Marseille - Halte Saint-Joseph le Castellans	379 309,09	284 759,76	75 %

► Les dépenses non programmées : 3,190 M d'€

Elles sont constituées par la dotation d'investissement aux Mairies de Secteur (1,694 M d'€) ainsi que par divers régularisations et reversements. Par ailleurs, ces dépenses incluent les écritures d'échanges de biens immobiliers (1,390 M d'€) assimilables à des écritures d'ordre car elles ne mouvementent pas de trésorerie (écritures équivalentes en recettes).

2.1.2. Les opérations patrimoniales

Ce sont des écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Elles régularisent le bilan de la Ville. Leur volume est significatif (17,115 M d'€). Elles concernent essentiellement des régularisations d'avances dans le cadre de conventions de mandat, de frais d'études et d'insertion suivis de réalisation.

Ces écritures sont neutres puisqu'il y a une contrepartie d'égal montant prévue en recette. Elles ne donnent pas lieu à des flux de trésorerie.

2.2. Les recettes (hors mouvements financiers)

2.2.1. Les opérations réelles

	CA 2009	CA 2010	Variation
Subventions et divers	13,711	19,888	45,04 %
Emprunts	137,100	150,000	9,41 %
Autres recettes	68,003	42,244	- 37,88 %
Cessions	42,284	45,581	7,80 %
TOTAL	261,098	257,713	- 1,30 %

► Les subventions et divers

⇒ **Les subventions d'équipement**, du fait de leur extrême faiblesse, accusent cette année une augmentation significative (+ 88 %). Toutefois, elles ne participent qu'à hauteur de 6,58 % au financement des dépenses programmées.

	CA 2008	CA 2009	CA 2010
État	2,943	2,159	5,735
Région	2,806	1,447	2,156
Département	1,142	0,562	2,009
Europe	0,050	0,830	0,000
Autres	3,237	2,506	4,194
TOTAL	10,178	7,504	14,094

⇒ **Le poste « recettes diverses »**, d'un montant de 5,793 M d'€, constate principalement le remboursement d'avances consenties par la Ville (5,122 M d'€ au titre de l'amélioration de l'habitat et 0,500 M d'€ relatifs à la poursuite du remboursement par le budget annexe SPF des caveaux du cimetière des Vaudrans).

► Les emprunts

Le volume de l'emprunt mobilisé en 2010 (150,000 M d'€ contre 137,100 M d'€ en 2009) résulte du niveau de dépenses élevé et du volume insuffisant des ressources externes. La diminution de l'endettement se poursuit cependant, car ce montant demeure inférieur au remboursement du capital (162,719 M d'€).

► Les autres recettes

Le fonds de compensation pour la TVA, 25,162 M d'€, est adossé sur les dépenses éligibles effectuées en 2009. En effet, compte tenu du respect par la Ville de ses engagements conventionnés avec l'État dans le cadre du plan de relance de l'économie 2009, le FCTVA est désormais calculé sur les dépenses de l'année précédente.

Le remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt en capital a représenté 17,082 M d'€.

► Les cessions d'actifs

Le volume des cessions 2010 atteint 45,581 M d'€ contre 42,284 M d'€ en 2009. Ce chiffre inclut des recettes liées à des échanges avec ou sans soule qui ne sont pas assortis de mouvement de trésorerie (1,390 M d'€). Il s'agit en fait d'écritures assimilables à des écritures d'ordre (écritures similaires décrites en dépenses).

Donc, le chiffre à retenir au titre des cessions d'actifs est de 44,191 M d'€. Ce montant important confirme la politique volontariste entreprise par la Municipalité dans la gestion active de son patrimoine, en vue de poursuivre son effort d'investissement dans un contexte de rareté des ressources externes.

2.2.2. Les opérations patrimoniales

Il s'agit de la contrepartie des écritures de dépenses (17,115 M d'€).

3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3.1. La dette

3.1.1. L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 222,142 M d'€ en 2010 contre 222,751 M d'€ en 2009, en très légère diminution.

Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2009	2010	Variation
Amortissement	151,411	162,719	7,47 %
Intérêts	71,340	59,423	- 16,70 %
TOTAL	222,751	222,142	- 0,27 %

La part de remboursement en capital augmente en 2010. Par contre, la part des intérêts diminue dans la charge de la dette.

3.1.2. La gestion de la dette

En 2010, la politique de gestion active de la dette a permis de réaménager une partie de l'encours de la dette. Le contexte financier a été très favorable aux opportunités de réaménagement grâce notamment à la baisse des taux à long terme qui a permis de fixer une partie de l'encours à taux variable à des niveaux très compétitifs. Le volume arbitré s'élève à 264 M d'€ sur 13 lignes d'emprunts.

L'objectif de ces opérations vise à sécuriser l'encours à taux variable afin de limiter la sensibilité de la dette à la remontée des taux d'intérêts.

La structure taux fixe / taux variable de la dette en 2010 affiche une répartition de 68 % / 32 % (contre 61 % / 39 % en 2009), nettement plus orientée vers le taux fixe qu'en 2009.

Le stock de dette bancaire brute consolidée (budget principal + budgets annexes) est en diminution en valeur nominale : il passe de 1 848,653 M d'€ au 31/12/2009 à 1 835,114 M d'€ au 31/12/2010.

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 3,17 % (contre 3,78 % en 2009) et la durée de vie moyenne est de 6 ans et 8 mois.

Le coût de la dette en 2010 est nettement inférieur au taux moyen de marché de condition équivalente qui s'établit à 3,75 %.

NB : Il faut bien considérer que la durée de vie moyenne mesure le temps pendant lequel le capital est réellement mis à la disposition de l'emprunteur, et prend en compte le rythme d'amortissement du capital.

3.2. La trésorerie

Les dépenses inscrites au compte 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en hausse de 44,96 % passant de 0,272 M d'€ à 0,407 M d'€.

Cette évolution importante est due à la conjonction de plusieurs éléments.

En 2009, le montant payé était extrêmement faible car dès le début de l'exercice nous avons encaissé des recettes exceptionnelles (la dernière échéance de la vente des biens à la Sogima ainsi que le FCTVA 2008) ce qui avait fortement réduit le recours aux lignes de trésorerie.

En 2010, nous retrouvons un rythme d'utilisation classique, avec des taux court terme qui restent cependant très faibles.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne, Société Générale et Dexia) est de 190 M d'€ au 31 décembre 2010.

Le volume d'ouverture de crédit long terme s'établit à 78,891 M d'€ au 31 décembre de l'exercice.

3.3. Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768)

Le montant des frais financiers s'élève à 0,152 M d'€ en 2010 et celui des produits financiers à 0,392 M d'€.

Il s'agit pour la quasi-totalité des frais et produits sur instruments de couverture liés à la gestion active de la dette.

PARTIE 4 – LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2010			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	0,201	0,159	
Mouvements d'ordre	0,106	0,808	
Affectation du résultat			
S/total	0,307	0,967	
Résultat reporté	0,159		
TOTAL	0,466	0,967	0,501

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	5,474	5,413	
Mouvements d'ordre	0,808	0,106	
S/total	6,282	5,519	
Résultat reporté		1,495	
Reste à réaliser	0,187		
TOTAL	6,468	7,015	0,546

RÉSULTAT CUMULÉ	1,047

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2009			
SECTION	2009	2010	ÉVOLUTION
Investissement	- 0,159	0,501	
Exploitation	1,495	0,546	- 63,48 %
TOTAL	1,336	1,047	- 21,64 %

Le résultat cumulé de ce budget annexe affiche une diminution (- 21,64 %) au regard de l'exercice précédent qui avait été marqué par une progression importante.

Les deux sections (investissement et exploitation) de ce budget sont néanmoins excédentaires.

S'agissant de la section d'exploitation, la diminution significative de l'excédent résulte des évolutions suivantes :

⇒ la baisse des recettes (mouvements réels) qui représente une variation de - 1,282 M d'€ (soit - 19,16 %) essentiellement du fait des produits d'exploitation avec un taux de réalisation de 89,92 % contre 109,39% en 2009. Cette diminution concerne essentiellement les convois et les caveaux,

⇒ la baisse des dépenses (mouvements réels) qui représente une variation de - 0,196 M d'€ (soit - 3,45 %) ne compense pas la perte de recettes. Les principales évolutions concernent : - 17,35 % pour les charges à caractère général, - 11,95 % pour les admissions en non valeur atténuée par une progression de 4,70 % des frais de personnel (sur ce dernier poste l'augmentation est liée à l'impact des tickets restaurants et cartes RTM dont la dépense n'était pas mandatée directement sur le budget annexe en 2009).

Par ailleurs, le processus de remboursement des caveaux livrés dans le cadre de l'opération d'extension du cimetière des Vaudrans et préfinancés par le budget principal s'est poursuivi en 2010, ce reversement étant intervenu à hauteur de 0,500 M d'€.

S'agissant de la section d'investissement, l'excédent est à relier au faible taux de réalisation des dépenses en mouvements réels qui s'établit à 28,54 %.

Les dépenses retracées comportent des frais de remboursement d'un emprunt à hauteur de 0,081 M d'€, des dépenses de travaux de rénovation (0,044 M d'€), du matériel de transport (pour 0,034 M d'€), de constructions (0,030 M d'€) et de petits matériels divers.

2. LE PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PALAIS DE LA GLACE ET DE LA GLISSE COMPTE ADMINISTRATIF 2010			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	1,826		
Mouvements d'ordre			
Affectation du résultat			
S/total	1,826	0,000	
Résultat reporté		1,424	
Reste à réaliser		0,401	
TOTAL	1,826	1,826	0,000

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	2,573	2,594	
Mouvements d'ordre			
S/total	2,573	2,954	
Résultat reporté			
Reste à réaliser	0,021		
TOTAL	2,594	2,594	0,000

RÉSULTAT CUMULÉ	0,000
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2009			
SECTION	2009	2010	ÉVOLUTION
Investissement	1,424	0,000	- 100 %
Exploitation	0,000	0,000	
TOTAL	1,424	0,000	- 100 %

Cet équipement a été ouvert au public à la mi-décembre 2009. L'exercice 2010 retrace la première année complète d'exploitation.

Par conséquent, les comparaisons entre exercices (n/n-1) ne sont pas pertinentes. Les éléments significatifs pour analyser ce budget sont donc à rechercher dans sa structure et ses taux de réalisation.

La difficulté principale pour cette première année de mise en exploitation résidait dans le calibrage du budget compte tenu de l'absence d'une période de référence et des aléas concernant la fréquentation prévisionnelle.

Le Compte Administratif 2010 témoigne de cette difficulté au travers des résultats de ce budget.

S'agissant des dépenses d'exploitation, le taux de réalisation global (en mouvement réel) n'est que de 60,26 %. Cette exécution partielle du budget se retrouve autant au niveau des charges à caractère général (79,07 % des crédits consommés) que des charges de personnel (62,73 %) du délégataire.

S'agissant des recettes d'exploitation, le taux de réalisation global (en mouvement réel) n'est que de 60,75 % et celui-ci n'atteint que 34,93 % pour les produits d'exploitation (hors subvention d'équilibre).

Il y a donc une marge de progression importante et l'année 2011 sera mise à profit pour développer le potentiel de cet équipement.

En dépenses d'investissement, figurent l'emprunt afférent à la construction du bâtiment dont l'annuité (0,741 M d'€) représente 12,47 % de la dépense totale (en mouvement réel), des frais afférents aux travaux (0,722 M d'€) ainsi que les dépenses d'acquisition de matériels notamment les surfaçuses (glace) et un plancher amovible pour accueillir des manifestations diverses (0,349 M d'€). Ce dernier poste de dépense a constitué un premier investissement nécessaire à l'exploitation de l'activité, il n'a pas vocation à être reconduit.

3. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE MÉDIA BELLE-DE-MAI COMPTE ADMINISTRATIF 2010			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	0,110	0,022	
Mouvements d'ordre	0,921	1,042	
Affectation du résultat			
S/total	1,031	1,064	
Résultat reporté		2,181	
TOTAL	1,031	3,245	2,214

EXPLOITATION	DÉPENSES (M d'€)	RECETTES (M d'€)	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Mouvements réels	3,219	1,547	
Mouvements d'ordre	1,042	0,921	
S/total	4,261	2,470	
Résultat reporté		1,923	
Reste à réaliser	0,000		
TOTAL	4,261	4,391	0,130

RÉSULTAT CUMULÉ	2,344
------------------------	--------------

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2009			
SECTION	2009	2010	ÉVOLUTION
Investissement	2,181	2,214	1,52 %
Exploitation	1,755	0,130	- 92,60 %
TOTAL	3,936	2,344	- 40,45 %

Globalement le budget annexe du Pôle Média enregistre un résultat consolidé en diminution (- 40,45 %) au regard de l'exercice précédent.

Cependant, cette baisse n'est pas la traduction d'une dégradation du résultat d'exploitation, il s'agit essentiellement de l'impact du reversement de l'excédent de fonctionnement au budget principal effectué lors du budget supplémentaire 2010, à hauteur de 1,755 M d'€.

Malgré ce reversement significatif, la section de fonctionnement est à nouveau excédentaire à hauteur de 0,130 M d'€.

Si l'on excepte le remboursement au budget principal, les dépenses de fonctionnement (en mouvement réel) ont progressé de 15,22 %, + 0,331 M d'€. Cependant, sur les dépenses 2010, 0,166 M d'€ concernent une dépense conjoncturelle pour annulation de titre sur exercice antérieur (titre émis par erreur), cette progression doit donc être relativisée.

À l'instar de l'exercice précédent, les autres augmentations sont en relation avec la gestion des bâtiments : + 31,37 % sur la ligne chauffage urbain, + 20,46 % sur les frais de gardiennage, + 21,46 % sur l'entretien des bâtiments.

Les recettes liées aux revenus des immeubles, comportent un fléchissement avec une évolution à la baisse de 13,37, mais là aussi cette variation doit être relativisée. En effet, il faut tenir compte du titre émis par erreur en 2009 (0,166 M d'€) pour apprécier l'évolution réelle de ces recettes dont la diminution est alors ramenée à 4,71 %.

La section d'investissement pour sa part est de nouveau excédentaire, 2,214 M d'€ avec une évolution de 1,52 % au regard de l'exercice 2009.

En investissement, la section comporte peu de mouvements réels, il s'agit essentiellement du règlement des travaux d'aménagement des espaces communs du Pôle pour 0,089 M d'€.

Conclusion

La stratégie financière suivie par la Municipalité soutient activement la transformation nécessaire de Marseille.

Celle-ci s'avère d'autant plus indispensable que de grands rendez-vous se profilent, dont l'événement majeur de 2013 « Marseille-Provence, capitale européenne de la culture ».